

## **Budget supplémentaire de la Ville de Paris pour l'exercice 2024**

Paris, le 8 juillet 2024

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs,

Mes chers collègues, Monsieur le Préfet, dans ce contexte plein d'espoir mais aussi d'inquiétudes, les collectivités territoriales ont une responsabilité. Nous devons demeurer des îlots de stabilité assurant, car c'est notre fonction, la continuité du service public de proximité rendu aux Parisiens.

Il y a quelques jours, nous avons adopté le compte administratif 2023, qui reflétait à la fois la bonne tenue des finances parisiennes, la qualité de la gestion de la Ville et l'accélération massive de la transformation écologique de Paris, avec un niveau record d'investissement de 1,7 milliard d'euros. Dans une période où l'incertitude et les tensions dominent, nous pouvons collectivement être fiers de ces résultats, nous avons eu l'occasion de le dire il y a quelques semaines. Le projet de budget supplémentaire qui vous est présenté ce jour nous montre combien les budgets locaux sont aujourd'hui contraints.

Malgré ce contexte incertain et difficile, vous le savez, nous tenons notre cap et nos priorités. Tout d'abord, il a fallu tenir compte de la tenue du marché de l'immobilier qui a continué à se dégrader depuis le début de l'année, avec d'ailleurs une situation particulièrement inquiétante depuis la dissolution décidée par le Président de la République.

Dans ces conditions, nous avons fait le choix de revoir notre hypothèse sur les droits de mutation à titre onéreux, les D.M.T.O., en désinscrivant 100 millions d'euros par rapport au budget primitif. Je veux ici remercier évidemment Paul SIMONDON, mon adjoint aux finances, pour le travail sérieux, engagé et déterminé qu'il fait, et aussi Olivia GRÉGOIRE pour tout le travail effectué sur la partie emploi.

Nous allons donc désinscrire 100 millions d'euros par rapport au budget primitif. Ce dernier contribue "a contrario" au tarissement de nos sources de financement.

Alors qu'un doublement du Fonds vert avait été inscrit en loi de finances, cet engagement n'a finalement pas été tenu par l'État, et cette situation liée à une forte incertitude menace aussi notre capacité à investir, en particulier pour la transition écologique. Aucune alternative n'est proposée par l'État pour aider les collectivités à faire face à cette dégradation tenue par le précédent Gouvernement. Pourtant, nous avons acté un retour de ce Fonds vert à son montant initial.

Mes chers collègues, encore une fois, l'État a choisi, mais nous verrons ce qu'il en est si un nouveau Gouvernement est formé. L'État a choisi de faire supporter le poids de ses coupes budgétaires sur les collectivités locales, je crois que ce n'est un secret pour personne, et toutes les associations d'élus se sont exprimées en ce sens, qu'il s'agisse de l'Association des Maires de France ou encore de l'Association des Départements de France. Dans ce contexte social et politique que nous traversons, l'État porte donc aujourd'hui la responsabilité de notre affaiblissement. Je le redis avec force et détermination, il est anormal que des acteurs publics locaux, ceux qui portent concrètement la transition écologique et qui portent aussi toutes les politiques de proximité, soient privés de moyens

au moment même où ils en ont le plus besoin. Tous les experts le disent et doivent être écoutés, nous avons plus que jamais besoin d'investissements publics.

Que dire aussi de l'urgence sociale ? Les situations dramatiques se multiplient et accroissent l'exigence de solidarité et d'altruisme qui nous incombe.

Mes chers collègues, ce budget supplémentaire traduit une hausse d'engagement envers les Parisiennes et les Parisiens. Il prend en compte leurs besoins en matière de solidarité, de pouvoir d'achat et de mobilité en particulier. C'est pourquoi nous proposons d'engager 86 millions d'euros de dépenses nouvelles en fonctionnement, avec une priorité donnée à l'urgence sociale, avec 42 millions d'euros alloués à nos politiques sociales et de santé.

Permettez-moi de citer à ce titre quelques décisions phares que nous avons souhaité adopter.

D'abord, un abondement de 34,5 millions d'euros qui permettra de répondre aux besoins rencontrés par l'Aide sociale à l'enfance, de soutenir le fonctionnement annuel des sites pérennes d'urgence et je pense bien sûr à Suzanne Valadon, à Georges Brassens, à Denis Diderot, à Pauline Roland, ainsi que l'hébergement de personnes en situation de handicap.

S'agissant des dépenses de solidarité, nous répondrons aussi à la nécessité d'abonder le budget de 6 millions d'euros pour l'allocation personnalisée d'autonomie, l'A.P.A. Je le rappelle, c'est une dépense obligatoire pour laquelle nous avons une compensation de l'État totalement dérisoire par rapport aux sommes engagées par la Ville, et ce maintenant depuis longtemps.

Nous réaffirmons également notre soutien aux familles en procédant à un abondement de plus de 10 millions d'euros pour le financement des caisses des écoles, qui font face à une forte augmentation des coûts, et cela concerne tous les arrondissements, quelles que soient leurs couleurs politiques. Cela permettra, comme nous nous y sommes engagés, de maintenir les tarifs de cantine et notamment le premier tarif à 13 centimes pour les enfants des familles les plus modestes.

Ce budget prévoit aussi 500.000 euros supplémentaires qui permettront de garantir l'entretien de nos parcs et de nos jardins.

Dans la continuité du budget voté en fin d'année, le budget supplémentaire porte également notre niveau d'investissement à une échelle inédite pour financer les grandes priorités de la mandature.

Nous proposons ainsi l'ouverture de 69 millions d'euros de crédits nouveaux, portant le montant total de nos investissements à hauteur de 1,860 milliard d'euros. Cet engagement est fort, mais il est aussi indispensable. Il couvre par exemple près de 50 millions d'euros d'abondement pour répondre aux appels de fonds de projets de transport collectif. Il y a également deux abondements de 4 millions et de 2 millions d'euros en faveur de l'accessibilité des lignes de bus et des écoles, ou encore 1 million d'euros supplémentaires pour l'entretien et la végétalisation de nos quartiers.

Comme je le rappelais il y a quelques jours lors de l'introduction du compte administratif, malgré ces contraintes très lourdes et les incertitudes que nous rencontrons, nous assumons nos responsabilités à partir de la réalité de notre collectivité et des besoins des habitants. Nous refusons la solution de facilité pour laquelle optent de nombreux démagogues et qui consisterait par exemple à raboter notre action climatique et sociale. Ce sont les deux piliers de cette équipe que j'ai l'honneur d'animer, et donc nous ne raboterons pas ces deux priorités climatiques et sociales qui, d'ailleurs, se conjuguent et ne s'opposent pas. Comme à son habitude, Paris prendra donc toute sa part.

Alors que des blocages institutionnels pourraient peser sur l'avenir des finances nationales, nous agissons de tout notre poids pour faire entendre la voix des collectivités locales. Maintenant, nous pourrions nous appuyer à Paris sur 12 députés de gauche et sur 8 sénateurs à l'Assemblée pour porter notre voix, et je ne doute pas que, du côté du Sénat, je pourrai compter aussi sur Mme DUMAS pour faire en sorte qu'en ce qui concerne les finances publiques parisiennes, un apport soit fait. Il faut en effet regarder les choses avec honnêteté, on ne peut pas continuer, Paris comme les autres collectivités, à subir et à être ceux qui sont finalement comptables d'une dette de l'État qui se fait sur le dos des collectivités territoriales. Je sais que je pourrai aussi compter sur l'opposition municipale présente au Sénat.

Je vous garantis, quant à moi, mon engagement le plus absolu à faire respecter ce principe de libre administration des collectivités et je vous en remercie.